

Accompagner son client dans le conflit - Jusqu'où ne pas aller !

Vendredi 4 octobre 2024
de 9h15 à 17h30

eurojuris.fr

Animé par :

Guillaume BOULAN

Avocat à Nanterre – CRTD & Associés

Pauline DUCOIN

Avocate à Lyon – Cornet, Vincent, Ségurel

Anne GESLAIN

Avocate à Dijon – Du Parc Monnet
Bâtonnier de l'Ordre

Anne PITAULT

Avocate à Bordeaux – Cornet, Vincent, Ségurel

Laëtitia WADIOU

Avocate à Créteil – Cabinet Modere & Associés – Médiatrice conventionnelle et judiciaire

Pascal ZECCHINI

Avocat à Toulon – Clamence Avocats

Horaires :

9h15 / 12h45 – 14h/17h30
Soit 7 heures de formation

Lieu :

Voco Paris Montparnasse

79 avenue du Maine
75014 PARIS

Spécialités / compétences :

Toutes compétences
Juridiques / Déontologie

Public visé

Avocats gérant ou souhaitant gérer des conflits dans lesquels leurs clients sont impliqués.

Pré-requis

Nos formations sont ouvertes à tous les professionnels du droit en exercice.

Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX
EUROJURIS FRANCE
82 avenue du Maine - 75014 PARIS -
Tél : 01 46 33 07 19
formation@eurojuris.fr

Prise en charge :

Eurojuris France a obtenu la certification Qualiopi pour les actions de formation. Cette formation peut donc être prise en charge par les organismes financeurs. Numéro de déclaration d'activité d'EUROJURIS France : 11 75 375 0575. Ce numéro de vaut pas agrément de l'Etat.

Validité du programme du 1^{er} avril au 31 octobre 2024



Programme du séminaire

Objectifs : A partir d'un cas pratique de gestion d'un conflit, quelles sont les limites à ne pas dépasser pour ne pas créer un litige sur le litige et se mettre en risque, soi-même et son client. Pressions sur la négociation ou chantage et extorsion, gestion de la communication et du droit d'expression ou injure et diffamation, respect de la déontologie dans les rapports avec le client, l'adversaire et le public, postures, techniques d'écoute active, choix d'aller vers les modes alternatifs de résolution. Les bonnes pratiques, les outils et notre déontologie.

Programme pédagogique de la journée :

Matinée : gérer le conflit pour son client

Qualifications pénales – Procédures et stratégies

- Limites entre pressions, mise en demeure et chantage ou extorsion de fonds
- Les risques de poursuites pour injure ou diffamation

Droit d'expression et communication dans le litige

- Outils de maîtrise de la communication de l'adversaire dans les médias ou réseaux sociaux
- La sécurisation des flux de données
- Cas du salarié : une liberté d'expression protégée : limites du pouvoir disciplinaire

Après-midi : Gérer le conflit en tant qu'avocat

La déontologie de l'avocat dans la gestion du conflit – Les règles professionnelles de l'avocat sur l'accompagnement au conflit :

- Point déontologique
- Rapports directs avec adversaire, relation avec le confrère, obligation de confidentialité, communication de l'avocat sur le conflit...

La posture de l'avocat

Comprendre la perception du conflit, les éléments de langages non verbaux, les enjeux de résolution

L'orientation du litige vers un mode alternatif de règlement

Les outils d'orientation du litige sur les modes alternatifs de règlement : comprendre la différence et l'intérêt de la négociation raisonnée, la médiation

Questionnaire d'évaluation proposé à la salle

Accompagner son client dans le conflit - Jusqu'où ne pas aller !

Vendredi 4 octobre 2024
de 9h15 à 17h30

eurojuris.fr

Déroulé horaire de la journée :

- 9h-9h15 : Accueil des participants (café d'accueil)
- 9h15-9h30 : Introduction
- 9h30-10h30 : Qualifications pénales – Procédures et stratégies
- 10h30-10h40 : Pause-café
- 10h40-12h45 : Droit d'expression et communication dans le litige
- 12h45-13h50 : pause déjeuner (déjeuner inclus)
- 14h-15h15 : La déontologie de l'avocat dans la gestion du conflit
- 15h15- 16h00 : La posture de l'avocat
- 16h- 16h15 : Pause-café
- 16h15- 16h45 : L'orientation du litige vers un MARL
- 16h45-17h30 : Evaluation formative avec échanges et questions entre l'intervenant et les participants afin de valider les acquis des participants

Méthode pédagogique utilisée et documents de fin de formation :

Cette formation utilisera une méthode de formation démonstrative, avec des temps d'échanges entre l'intervenant et les participants et des mises en situation. L'intervenant et / ou le responsable de la commission interrogeront à intervalles réguliers les participants afin de s'assurer du bon déroulement de la formation. A l'issue de la formation un questionnaire de satisfaction sera adressé au participant ainsi qu'une attestation de présence.

Contact Handicap :

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez suivre l'une de nos formations ? Vous pouvez contacter Virginie Mereghetti-Fillieux, contact Handicap, par téléphone au 01 46 33 07 19 ou par mail à formation@eurojuris.fr afin que nous puissions échanger sur des solutions adaptées à votre situation.

Vous souhaitez suivre cette formation en visioconférence ?

Nous proposons le suivi en visioconférence pour toutes nos formations. Nous utilisons comme système de visioconférence Zoom, qui permet au stagiaire de suivre la formation en direct, et de poser les questions qu'il souhaite soit en activant son micro, soit via un système de chat intégré à Zoom. Il est demandé à tous les participants suivant une formation en visioconférence de disposer d'une bonne connexion internet ainsi que d'une webcam activée durant toute la durée de la formation.

Inscription

- Je souhaite participer au séminaire au tarif Membre d'Eurojuris en présentiel : 348 € TTC, soit 290€ H.T.
- Je souhaite participer au séminaire au tarif Membre d'Eurojuris en visioconférence : 480€ TTC, soit 400€ H.T.
- Je souhaite participer au séminaire au tarif Non – Membre d'Eurojuris : 720€ TTC, soit 600 € H.T.
- Je souhaite participer au séminaire au tarif Non – Membre d'Eurojuris en visioconférence : 960€ TTC, soit 800€ H.T.
- Je ne peux pas assister au séminaire EUROJURIS mais souhaite en recevoir la documentation (textes, jurisprudences ...) au prix de 50€ HT (60€ TTC) l'unité.

Nom : Prénom :

Cabinet - Société: Profession :

N° INSEE :

Modalités et délais d'inscription / d'annulation :

Merci de renvoyer ce bulletin d'inscription par mail à formation@eurojuris.fr ou par courrier à l'adresse suivante : Eurojuris France – 82 avenue du Maine – 75014 Paris. Vous pouvez également vous inscrire directement en ligne sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.eurojuris.fr/formations.htm>. Aucune place ne sera réservée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS France, ou à effectuer par virement. Il est possible de s'inscrire en présentiel à une formation jusqu'à 48h avant la formation, sauf dérogation expresse, dans la limite des places disponibles. Pour un suivi en visioconférence l'inscription doit se faire au moins 10 jours avant la formation, sinon la documentation sera adressée par courriel uniquement. Seules les demandes de remboursement confirmées par écrit et reçues jusqu'à 2 jours avant le séminaire pour les membres d'Eurojuris inscrits en présentiel et 7 jours avant pour les non membres d'Eurojuris et les inscrits au suivi en visioconférence sont acceptées.

Animé par :

Guillaume BOULAN

Avocat à Nanterre – CRTD & Associés

Pauline DUCOIN

Avocate à Lyon – Cornet, Vincent, Ségurel

Anne GESLAIN

Avocate à Dijon – Du Parc Monnet Bâtonnier de l'Ordre

Anne PITAULT

Avocate à Bordeaux – Cornet, Vincent, Ségurel

Laëtitia WADIOU

Avocate à Créteil – Cabinet Modere & Associés – Médiatrice conventionnelle et judiciaire

Pascal ZECCHINI

Avocat à Toulon – Clémence Avocats

Horaires :

9h15 / 12h45 – 14h/17h30
Soit 7 heures de formation

Lieu :

Voco Paris Montparnasse

79 avenue du Maine
75014 PARIS

Spécialités / compétences :

Toutes compétences
Juridiques / Déontologie

Public visé

Avocats gérant ou souhaitant gérer des conflits dans lesquels leurs clients sont impliqués.

Pré-requis

Nos formations sont ouvertes à tous les professionnels du droit en exercice.

Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX
EUROJURIS FRANCE
82 avenue du Maine - 75014 PARIS -
Tél : 01 46 33 07 19
formation@eurojuris.fr

Prise en charge :

Eurojuris France a obtenu la certification Qualiopi pour les actions de formation. Cette formation peut donc être prise en charge par les organismes financeurs. Numéro de déclaration d'activité d'EUROJURIS France : 11 75 375 0575. Ce numéro de vaut pas agrément de l'Etat.

Validité du programme du 1^{er} avril au 31 octobre 2024